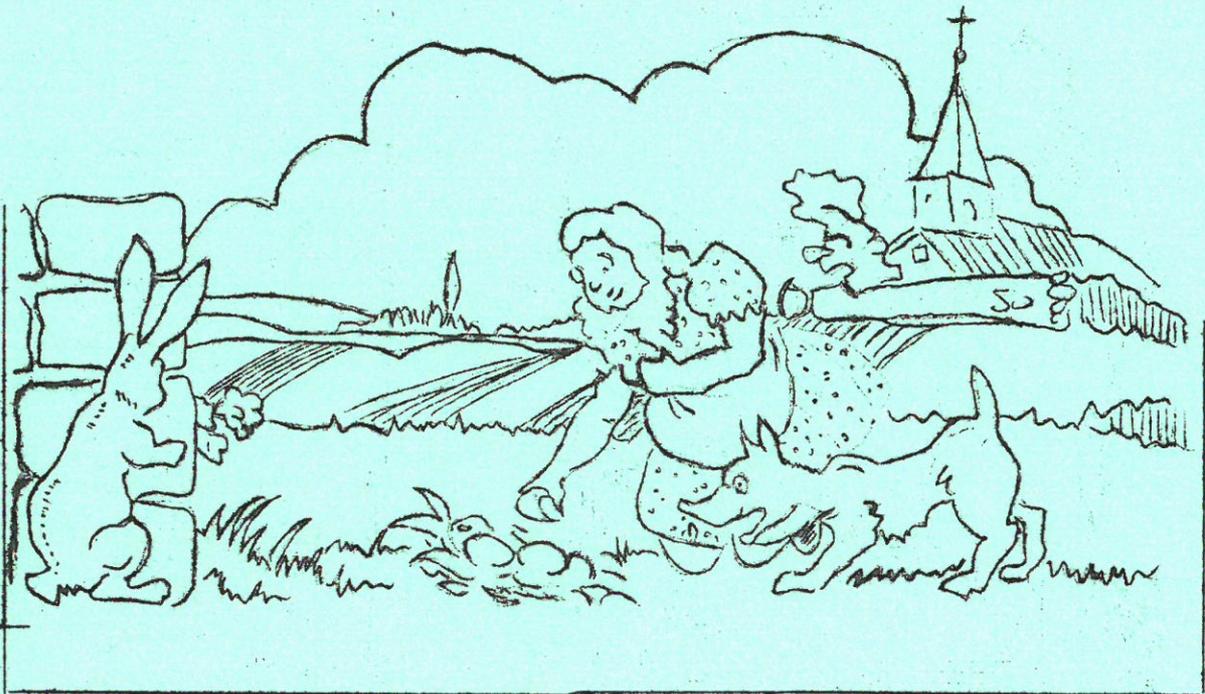
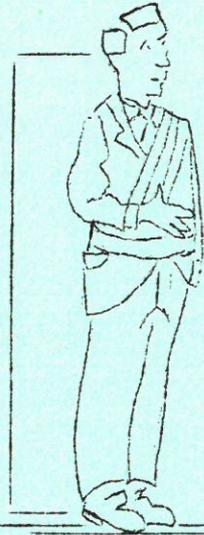


ENTRÉE-NOUS.

THIAVILLE SUR MEURTHE — AVRIL 89 — N°256



REMERCIEMENTS



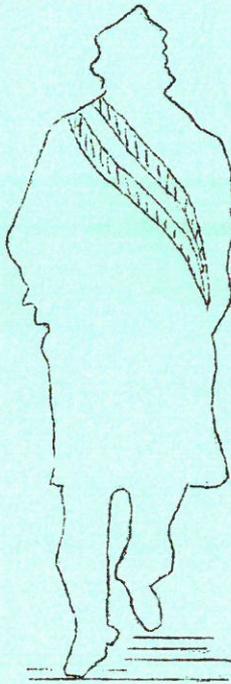
Le 12 Mars 1989, vous avez choisi les 15 membres de votre Conseil Municipal. Que les premières lignes de ce bulletin vous assurent de nos vifs remerciements pour votre confiance et de notre entier dévouement à la gestion de THIAVILLE et au bien-être de ses habitants.

** ELECTION DE LA MUNICIPALITE **

Convoqué par le Maire sortant, le nouveau Conseil a été installé le vendredi 17 Mars à 20 h 45.

Sous la présidence de Mr. Paul GEORGE, doyen d'âge, les Conseillers ont élu le Maire (un candidat):

♦ JACQUEL Michel: 14 voix pour, 1 bulletin blanc, élu au 1er tour.



Sous la présidence du Maire, le Conseil fixe à deux le nombre d'Adjoint, se réservant la possibilité de créer ultérieurement un troisième poste.

Election du 1er Adjoint (un candidat):

♦ ERHARD Roger: 14 voix pour, 1 bulletin blanc, élu au 1er tour.

Election du 2ème Adjoint: (3 candidats):

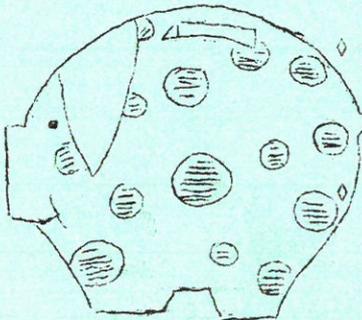
♦ HIRTZ René: 9 voix, élu; PETTOVEL Vittoré: 4 voix; CATHERINE Pierre: 1 voix; POIREL Eric: 1 voix; 1 bulletin blanc (un seul tour de scrutin)

Le conseil a ensuite créé les diverses Commissions qui auront à étudier les dossiers dans le détail avant que ceux-ci ne soient soumis pour décision en session plénière.

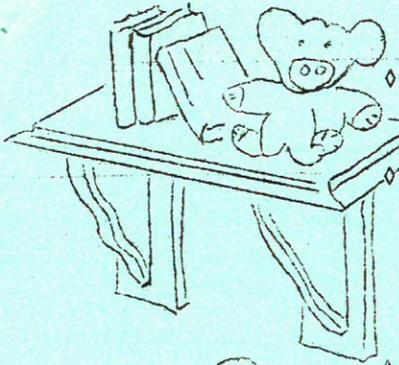
♦ Commission des Finances: Messieurs ERHARD, HIRTZ, PETTOVEL, POIREL, SOUVAY, STOUTER, Mme M. Thérèse GEORGES.

♦ Commission des travaux et voirie: Messieurs HIRTZ, CATHERINE, BRASSE, P. GEORGE, PAVOZ, PETTOVEL, Mesdames CALVIAC et M. M. GEORGES.

Commission scolaire: Mesdames CALVIAC et MATH, Messieurs G. GEORGES, PETTOVEL et STOUTER.



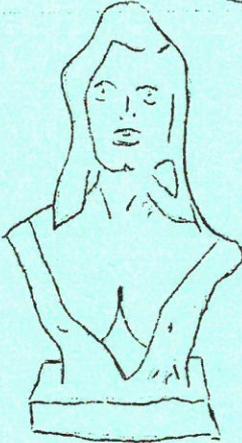
.../...



◊ Commission des eaux et des forêts: Messieurs ERHARD, CATHERINE, FRESSE, P. GEORGE, PAVOZ, PETTOVEL, POIREL, SOUVAY.

◊ Commission extra-municipale d'utilisation des locaux communaux:

Mesdames CALVIAC, M. Th. GEORGES, MATH, Messieurs CATHERINE, G. GEORGES, PAVOZ, PETTOVEL, Mr. le Directeur d'école, Mr. le Président du Foyer Rural.



◊ Centre Communal d'Action Sociale: Mesdames CALVIAC, MATH, Messieurs P. GEORGE, PETTOVEL.

Représentant des familles, choisi par l'UDAF: POIREL Henri

Représentant les personnes âgées: BENOIT Yvette

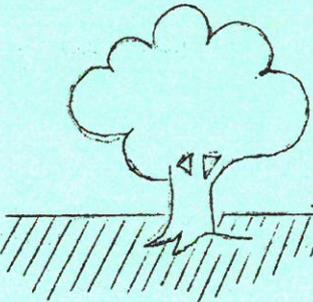
Représentant les personnes handicapées: URIOT Pierre

◊ Commission Qualité de la vie (sports, loisirs, vie associative, environnement...): Mesdames CALVIAC, M. Th. GEORGES, Messieurs CATHERINE, FRESSE, G. GEORGES, PAVOZ, PETTOVEL, POIREL, SOUVAY, les représentants des Associations locales.

◊ Plan d'occupation des sols:

1. Groupe de travail: Messieurs ERHARD, HIRTZ, CATHERINE, FRESSE, P. GEORGE, Mesdames M. Th. GEORGES, MATH. Messieurs Louis BERNARD, André BIETRY, Jean COLIN et les représentants des diverses Administrations et Services.

2. Commission: Madame CALVIAC, Messieurs G. GEORGES, PAVOZ, PETTOVEL, POIREL, SOUVAY, STOUTER, NEUHAUSER, André DEMANGE et Pierre URIOT.



Nota: Le Maire est président de droit de toutes les Commissions.

◊ Représentations diverses:

** SIVOM (Syndicat intercommunal à vocations multiples):

Titulaires: Messieurs JACQUEL et SOUVAY

Suppléant: Monsieur ERHARD

** SITE (Syndicat intercommunal de transport d'élèves):

Titulaires: Madame CALVIAC et Monsieur HIRTZ

Suppléants: Messieurs G. GEORGES et PETTOVEL

** Syndicat de gestion du Collège de Baccarat:

Titulaire: Monsieur PETTOVEL Suppléant: Monsieur G. GEORGES

** SICTOM (Syndicat intercommunal de traitement des ordures

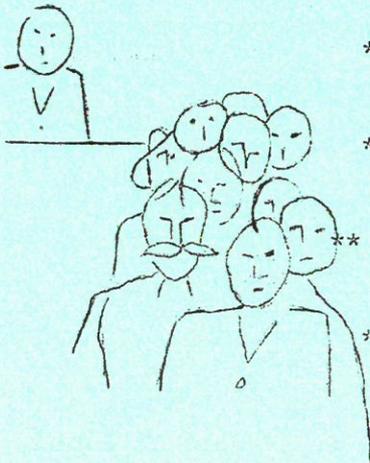
ménagères: Messieurs ERHARD et HIRTZ

** Pays d'Accueil du Donon:

Titulaire: Monsieur PETTOVEL Suppléant: Monsieur JACQUEL

** Délégué du Conseil Municipal au Conseil d'école:

Monsieur PETTOVEL



** Coordinateur pour le Bicentenaire de la Révolution:

Monsieur PETTOVEL

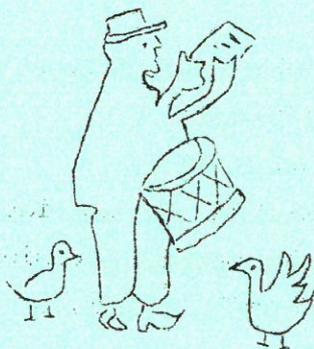


Comme en Alsace, comme en Allemagne, soignons davantage l'image de THIAVILLE où nous habitons. Fleurissons et nettojons. Ensemble, tout est possible!



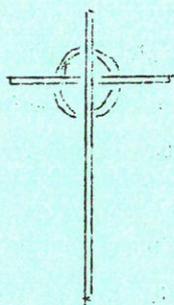
** PROCHAINES MANIFESTATIONS **

23 Avril:	Rallye pédestre à Lachapelle	F.R. Lachapelle
30 Avril:	Bal du Muguet à Thiaville	A.F. Thiaville
08 Mai :	Cérémonies du Souvenir à Lachapelle	Municipalité
21 Mai :	Tournoi tennis de table à Thiaville	F.R. Thiaville
27 Mai :	Soirée cabaret à Thiaville	F.R. Thiaville



** LA VIE DU VILLAGE **

◇ Décès: Le 27 Mars est décédée à Vandoeuvre Madame Thérèse POIREL, épouse de Monsieur Paul POIREL, maman de Bernard POIREL notre dévoué Sapeur-Pompier. Elle était la soeur de Monsieur MERCY, Maire de Lachapelle. Elle avait 62 ans.
A toute sa famille dans la peine, nous présentons nos plus sincères condoléances.



** BRIochES DE L'AMITIE **

Les 15 et 16 Avril, elles vous seront proposées au prix de 19 Francs par les responsables locaux des Associations de Thiaville pour le compte de l'A.E.I.M. (Adultes et enfants inadaptés mentaux) de M. et Moselle. Le bénéfice servira à restaurer les bâtiments vétustes de CLAIR MATIN à Vandoeuvre, qui accueillent une centaine d'enfants inadaptés mentaux.

Vous qui avez des enfants et petits enfants pleins de vie, rayonnant de santé, sains de corps et d'esprit, pensez à ceux qui ne connaissent pas ce bonheur.

** VACCINATIONS **

Mercredi 19 Avril à 14 h 15: en Mairie de Thiaville

** 1ère injection D.T. Polio et tétanos adultes

Mercredi 17 Mai à 14 h 15:

** 2ème injection D.T. Polio

Mercredi 14 Juin à 14 h 15:

** 3ème injection D.T. Polio, rappels D.T. Polio et tétanos

.../...

NOTEZ

LE ...

**** I N C E N D I E ****

◊ D'abord un rappel:

1. appelez en 1er lieu les Sapeurs-Pompiers DE RAON immédiatement en précisant l'adresse précise, d'une part, la nature des locaux concernés (maison, hangar, forêt, etc...) d'autre part.

2. appelez en 2ème lieu les Sapeurs-Pompiers DE THIAVILLE aussitôt après avec les mêmes renseignements.

3. prévenir la Mairie de Thiaville (pour les problèmes de circulation, sécurité, alimentation des citernes, autres avis, journalistes, etc...)

◊ Ensuite quelques mises au point faisant suite à diverses remarques entendues ou rapportées à la suite de l'incendie de l'immeuble de Mr. DIVOUX, rue du Moulin, le 26 Mars dernier:

**** les Pompiers de Thiaville étaient sur les lieux les premiers.**

- Ils ont alimenté pendant 3 heures environ la citerne d'un des camions de Raon.

- Ils ont assuré, seuls, la garde du feu de 23 heures environ jusqu'au lendemain soir et ont éteint plusieurs foyers.

- Ils ont démontré leur utilité incontestable (bien que limitée par les moyens matériels mis à leur disposition) et l'amélioration évidente de leurs capacités.

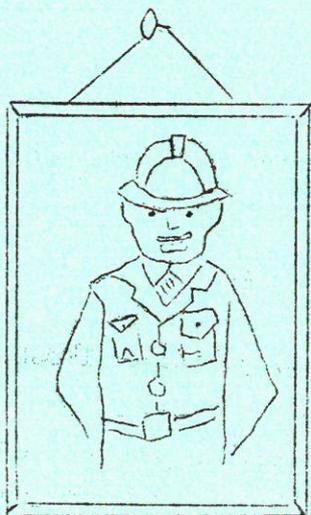
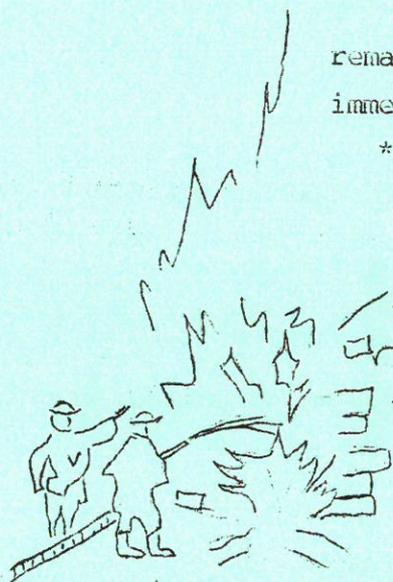
Contrairement à ce que certains ont pu affirmer, à aucun moment, les Pompiers n'ont manqué d'eau. Outre un camion citerne de 10 000 litres venu en renfort en plus des deux de 3 000 litres déjà présents, ils ont pompé dans la réserve de 120 000 litres de la Croix, celle-ci pouvant recevoir par ailleurs les 270 000 litres des réservoirs.

A la fin du pompage, il restait environ 300 000 litres disponibles sans compter le point d'eau sur le débit du ruisseau près du Café du Moulin.

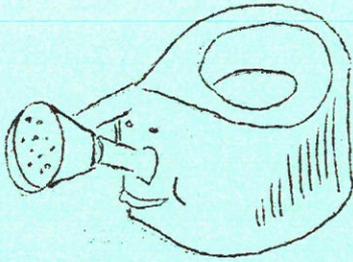
Par ailleurs, la mise en oeuvre de 5 lances moyennes ou petites, de préférence à des grosses lances, résulte d'un choix délibéré des Pompiers, à la recherche de la plus grande efficacité dans ce type de sinistre.

Tout le reste est littérature... de la part de ceux qui ne savent que dire: " Yaka, faut qu'on, ça doit, y zont qu'à..."

.../...



mais vous les connaissez: ce sont les mêmes qui affirment que la commune devrait faire davantage... mais qui en même temps disent que les impôts sont trop élevés!...



J'ajoute enfin, pour clore ce paragraphe, que la Municipalité a (bien évidemment), proposé son aide aux sinistrés.

**** REMERCIEMENTS ****

Messieurs VALENTIN, DIVOUX et GEORGES remercient bien sincèrement les Sapeurs-Pompiers de Raon-l'Etape, de Baccarat et en particulier ceux de Thiaville, ainsi que toutes les personnes qui ont manifesté une grande solidarité, généreuse et spontanée, à l'occasion du sinistre qui les a affectés.

**** LE COIN DES ETOURDIS ****



Un parapluie vert et blanc, marqué " Horizon 2 000 ", non pliant, a été trouvé. Le réclamer en Mairie.

**** CYCLISME ****

Le dimanche 4 Mai 1989, le Cercle Sportif Artistique Raonnais organise une course qui traversera THIAVILLE selon l'itinéraire et les horaires suivants:

1er passage: vers 14 h 30

Bellevue, Rue des Vosges, Rue d'Alsace, Rue du Moulin, Fagnoux, continuation vers Sainte-Barbe.

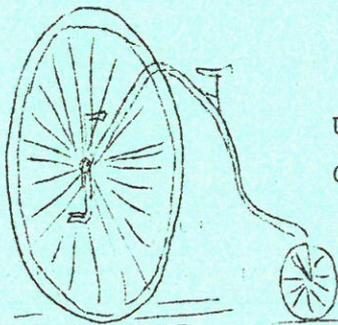
2ème passage: Vers 15 h 05

venant de LACHAPELLE, Rue de la Libération, Rue de l'église, Rue d'Alsace, Rue des Vosges, Rue de Bellevue, continuation sur Raon.

Soyez nombreux à les encourager. Soyez cependant prudents ainsi que vos enfants.

**** D O N ****

Un don anonyme de 200 francs a été enregistré en faveur du C.C.A.S. de THIAVILLE. Merci pour cette générosité.



**** BROCHURE DU PAYS DE BACCARAT ****

Il reste encore quelques exemplaires, joliment illustrés de cartes postales des villages du canton.

Vous pouvez vous les procurer en Mairie au prix de 100 F.

CEREMONIES DU 8 MAI

8^h30 à Thiaville: dépôts de gerbes - 9^h00 Office religieux à la chapelle

** PROVERBES D'AVRIL **

<u>EN PATOIS</u>	<u>Traduction</u>
1.- Tinnôrre on avri, Byè aû guernèille, Vin aû bari.	Tonnerre en avril Blé au grenier Vin au baril.
2.- Bourgeon d'èvri, Wère de vîn aû bèri.	Bourgeon d'avril Guère de vin au baril.
3.- E lè Saint-Geouhhe, Hène teune oûhhe.	A la Saint-Georges Sème ton orge.
4.- Avri le bè Ç' l'pire de tou.	Avril le beau, C'est le pire de tous.
5.- Au mô d'èvri Torto reverdi.	Au mois d'avril Tout reverdit.

M. J.

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

1.- FOYER RURAL.

Le défilé costumé du 12 Mars dernier a été une belle fête. Une cinquantaine d'enfants du village sont venus costumés et soyons certains qu'ils garderont longtemps un beau souvenir de ce dimanche et de leur promenade remarquée dans les rues.

La Musique Municipale de Raon les a accompagnés et les musiciens ont semblé eux aussi prendre grand plaisir à cette fête. Des mamans ont confectionné des beignets pour le goûter.

Que tous et toutes, musiciens, parents et enfants, soient chaleureusement remerciés, et rendez-vous à l'année prochaine!

Moins de monde en revanche au bal costumé de la veille. Lassitude, manque d'imagination pour les costumes, ou fièvre électorale!

TENNIS DE TABLE.

Quelques résultats: Le dimanche 5 Mars, au Championnat des Vosges Individuel à Epinal, nos joueurs se sont bien comportés: MARCOT Christophe et COSSIN Christophe ont atteint le 3ème tour du tableau final et se sont inclinés face à des joueurs de Régionale 4. BERTHIER Raphaël s'est, quant à lui, incliné en finale de consolante après un très bon parcours (il a battu JEANNE Laurent en quart de finale).

.../...

Le mercredi 22 Mars, MARCOT Alexis a participé au championnat des Vosges UNSS à Golbey. Il s'est incliné en quart de finale (22-20 à la belle) face au futur finaliste (un Régionale 4 de Bains-les-Bains).

En outre, MARCOT Alexis est le premier Thiavillois à marquer des points de " Perf ". Au 2ème tour des Interclubs, il a battu un classé 55 et marqué ainsi 4 points.

A noter: il faut 15 points pour être classé 60 et ainsi de suite, 55, 50 ...

En Championnat: D.3 B: Montée assurée en D.2 pour la première équipe: 13 victoires en 13 matches, + 150 de goal Average, 7 points d'avance sur le 2ème.

D.3 A: La 2ème équipe est toujours en milieu de tableau avec pour l'instant 7 victoires, 1 nul, 5 défaites, + 38 de Goal Average, 4 points de retard sur les 3 premiers.

L'Equipe Espoirs est toujours en tête à 2 journées de la fin: 6 victoires et 2 défaites et + 32 de Goal Average.

Prochains tournois: le 16 Avril: Championnat de Lorraine des Foyer Ruraux à Einville

le 30 Avril: Coupe des Secteurs à Chantehoux

Le 21 Mai : Tournoi interne à Thiaville. 4 catégories:

Matin: Vétérans et Féminines - Après-midi: Licenciés et non-licenciés

Tous les habitants de Thiaville peuvent y participer.

B . C .

2.- ASSOCIATION FAMILIALE.

Mademoiselle Nathalie HIRTZ, qui fut responsable de la ruche enfantine les années précédentes, ne pourra plus assurer cette fonction à compter de cette année.

L'Association Familiale se trouve donc dans l'obligation de rechercher une personne (jeune fille ou jeune homme) âgée de plus de 21 ans et titulaire du Brevet d'Aptitude aux fonctions d'Animateur, (B.A.F.A.) afin d'être animateur responsable de la ruche.

Les personnes répondant à ces deux critères peuvent prendre contact avec Mr. Vittoré PETTOVEL - Les Hayottes - Tél. 83 71 42 01.

L'autorisation d'ouverture de la ruche enfantine de Juillet 1989 dépend essentiellement de l'engagement d'un moniteur ou d'une monitrice responsable.

V . P .

THIAVILLE ET LA REVOLUTION DE 1789

L'ASSEMBLEE GENERALE DES TROIS ORDRES DU BAILLIAGE DE VIC.

Jean-Claude PARADIS et Joseph COLIN, députés élus par la Communauté de THIAVILLE le 17 Mars 1789 se rendent à VIC porteurs du cahier de doléances de Thiaville et participent aux travaux de l'Assemblée Générale des trois ordres du Bailliage de Vic " commencée le 23 Mars 1789 et finie le 29 suivant à 11 heures et 1/2 du soir ".

Qui va payer leurs frais de déplacement?

Le 6 Avril 1789, l'Assemblée Municipale de Thiaville décide de faire payer la dépense à l'ensemble des habitants et dresse un rôle de recouvrement au marc la livre de subvention qu'elle adresse au Bureau intermédiaire de Vic qui se déclare incompétent:

17 Avril 1789: " Vu le Rôle de la Somme de 90 livres 7 sols faite par l'assemblée Municipale de Thiaville le 6 du présent mois d'avril a raison des frais dus aux députés du Tiers Etat de la Communauté dudit lieu pour l'assemblée des Etats Généraux.

Le Bureau ouï MM. Les Procureurs Syndics Considérant que cet objet ne le concernant pas estime que Cest le Cas de Renvoyer laditte assemblée Municipale a Se pourvoir Pardevant M. L Intendant et il a été arrêté qu'a la diligence de MM les Procureurs Syndics ledit Rôle sera Envoyé a la Commission Intermédiaire Provinciale avec un Extrait des Présentés observations ".

Le 4 juillet 1789, il donne son accord et adresse le rôle à la Commission intermédiaire provinciale pour autorisation et transmission à l'Intendant:

4 juillet 1789: " Vu le Rôle dressé par l'assemblée municipale de Thiaville le 6 avril dernier portant somme de 90 livres pour frais de voyage et de séjour en cette ville des députés envoyés par la Communauté dudit lieu aux trois ordres du bailliage de la ditte Ville.

Le Bureau ouï MM. Les procureurs syndics informé du nombre de jours que lesdits députés sont restés à Vic et de ce qu'ils ont employé pour aller et venir, informé aussi de la Taxe qui leur a été accordée par M. le président de l'assemblée générale des trois etats dudit Bailliage a estimé qu'il y avait lieu d'autoriser ladite imposition sur tous les habitants du Lieu au marc la livre de la subvention et d'ordonner que ledit Rôle sera vérifié par le Bureau et rendu exécutoire par M. L Intendant ou son Subdélégué à Vic a charge par le Syndic de Justifier l'emploi de la ditte Somme lors du Compte a rendre de sa gestion et il a été arrêté qu'a la diligence de M. le Procureur Syndic le dit

rolle sera renvoyé ala Commission intermédiaire avec un extrait des presentes observations.

Dans la marge

Vu La Commission a autorisé l'assemblée municipale de Thiaville a faire lever sur les habitants dudit Lieu la somme de 90 livres suivant la répartition faite audit Role et pour les causes énoncées a charge pour le Syndic d'en justifier l'emploi lors du compte qu'il rendra de Sa gestion pour la Presente année a l'effet de quoi copie collationnée du présent arrêté sera adressée a M. l'Intendant pour être visé ensemble ledit Role pour être rendu exécutoire après avoir été vérifié

Délibéré le 9 juillet 1789

Vu et approuvé par M. L'intendant le 17 juillet 1789 "

(En 1789, un journalier non nourri gagnait 1 livre 5 sols en été et 15 sols en hiver).

LE CAHIER DE DOLEANCES DE FAGNOUX.

Cahier de doléances, plaintes, remontrances faites par les habitants de FAGNOUX dans l'assemblée de ce jourd'hui, 18 mars 1789, suivant l'ordonnance de M. le Procureur Général fiscal du bailliage de VIC, savoir:

Article 1.- La Communauté de FAGNOUX occupe un terrain ingrat: pour le faire produire il faut beaucoup d'engrais; l'on se retrouve malheureusement dans l'impossibilité de retirer le fruit de ses peines: le bétail serait le seul moyen de faire fleurir notre petit finage, nous ne pouvons en nourrir que de très maigres à cause du mauvais fourrage; nous ne connaissons point d'autre moyen d'y suppléer que par le sel qui devrait être la source de l'abondance dans cette province, c'est pourquoi nous demandons que le prix dudit sel soit au moins comme en SUISSE ce qui serait un bien infini.

Article 2.- Les abbayes qui ont des biens immenses, qui vivent de la graisse de la terre et qui ne sont d'aucune ressource pour l'Etat, nous laissons à Sa Majesté ce qu'elle jugera à propos.

Article 3.- Les vacations de Messieurs les Officiers de la Maîtrise pour la délivrance de nos bois d'affouage, dont leurs frais sont très considérables nous espérons que des gens plus éclairés nous l'expliquent mieux.

Article 4.- Que les frais seraient réduits, notamment pour les inventaires, ce qui ruine les pupilles et survivants ainsi que pour les ventes faites judiciairement, soient réformés.

C . B . . (à suivre)